



Observatoire Europe-Afrique 2030

Mettre en place des modèles de développement du secteur manufacturier qui respectent les objectifs de développement durable

Résumé

Le développement du secteur manufacturier dans les pays Africains n'est pas soutenable s'il demeure aveugle aux contraintes environnementales et démographiques auxquelles ces pays font face. La présente étude de cas expose l'intensité des contraintes auxquelles sont soumis les pays Africains afin de faciliter la mise en place de modèles de développement du secteur manufacturier qui respectent, et non contraignent, les objectifs de développement durable.

Prenons l'exemple de la ressource hydrique : L'objectif est de montrer si un pays donné est aujourd'hui dans une situation d'excédent par rapport à la consommation d'eau douce ou au contraire dans une situation de pénurie. Dans le deuxième cas, le pays concerné devra éviter à tout prix de développer des industries manufacturières fortement consommatrices en eau¹.

L'étude se focalise sur 15 indicateurs clés (9 indicateurs environnementaux et 6 indicateurs autres que environnementaux) extraits des 112 indicateurs du monitoring des « Objectifs de Développement Durable » par les Nations Unies² et choisis car leur évolution future sera significativement impactée par le développement du secteur manufacturier.

Indicateurs environnementaux :

- Taux de mortalité attribuable à la pollution de l'air ambiant
- Taux de prélèvement sur la ressource hydrique
- Part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale
- Consommation d'énergie primaire par unité de PIB produite
- Emissions de CO2 par unité de valeur ajoutée
- Quantité de matière consommée par unité de PIB
- Proportion des forêts faisant l'objet de plans de gestion à long-terme
- Concentration moyenne annuelle de particules fines <2,5 microns dans les villes

¹ Il ne s'agit donc pas d'indicateurs d'impact au sens où on l'entend communément. Des tels indicateurs d'impact supposeraient de disposer de données détaillées et fiables au niveau des entreprises, ce qui n'est pas le cas.

² "United Nations – Economic and Social Council - High-level political forum on sustainable development – [E/2018/64*] - "Progress towards the Sustainable Development Goals" - Report of the Secretary-General".

- Degré de respect des engagements pris en matière de fourniture d'informations dans le cadre des accords multilatéraux environnementaux

Indicateurs autres que environnementaux

- Croissance du PIB réel par personne employée
- Part de l'emploi informel dans les emplois non-agricoles
- Taux de chômage
- Part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB
- Part des dépenses de R&D dans le PIB
- Nombre de chercheurs (équivalents temps-plein) par million d'habitants

La zone « Afrique subsaharienne » affiche des résultats inférieurs à la moyenne mondiale pour 11 des 15 indicateurs. Les seuls indicateurs ayant une note favorable³ sont le taux de mortalité attribuable à la pollution de l'air ambiant, le taux de prélèvement sur la ressource hydrique, la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale et la concentration moyenne annuelle de particules fines <2,5 microns dans les villes⁴.

La zone « Afrique du nord » affiche des résultats inférieurs à la moyenne mondiale pour 14 des 15 indicateurs. Le seul indicateur favorable est le taux de mortalité attribuable à la pollution de l'air ambiant.

L'indicateur composite constitué de la moyenne arithmétique des valeurs des 15 indicateurs s'avère défavorable pour l'Afrique subsaharienne (-2,3 sur une échelle de -6 à +6) et très défavorable en Afrique du nord (-4,5 sur une échelle de -6 à +6)⁵.

Les deux zones africaines analysées sont donc déjà « sous pression » par rapport aux objectifs de développement durable. En conséquence, le choix des secteurs manufacturiers à développer dans l'avenir devra être évalué avec soin à la lumière de ces indicateurs si on ne veut pas voir empirer la situation.

Ces résultats constituent un premier pas et apportent des enseignements globaux, avec toutes les réserves que cela impose au niveau de leur interprétation, les zones géographiques étant composées de pays dont les situations sont contrastées au plan du développement économique, du climat et des ressources naturelles⁶.

³ La note par zone géographique et pour chaque indicateur est basée sur l'écart relatif entre la valeur de la zone et la moyenne mondiale.

⁴ La note « +6 » attribuée à l'indicateur « Part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale » n'est pas mentionnée car nous la considérons comme non significative dans la mesure où il s'agit principalement de bois de chauffe.

⁵ Si l'on fait abstraction de cet indicateur (cf. note 3) la note moyenne de l'Afrique subsaharienne tombe alors à -2,9.

⁶ La zone « Sub-Saharan Africa » telle que définie par les Nations-Unies inclut les pays d'Afrique australe. Or les niveaux de développement des secteurs manufacturiers de l'Afrique du sud et du reste de l'Afrique subsaharienne sont profondément différents. Les données disponibles ne permettent donc pas de distinguer les situations spécifiques de ces deux zones par rapport aux enjeux du développement durable.